

François et Catherine **Dousse-Marguerat**, leur fils Awen, à La Rippe;
Noëlle **Badel**, à Nyon;

Marinette et Jaques **Marguerat-Fink**, à Ecublens;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur de faire part du décès accidentel de

Monsieur Gael DOUSSE

leur très cher fils, frère, petit-fils, enlevé à leur tendre affection, le 4 janvier
2015, à l'âge de 18 ans.

Une cérémonie aura lieu au temple de Nyon, le jeudi 8 janvier, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.